

# L'Eco-Domaine du Bois du Barde obtient l'écolabel européen

*L'Eco-Domaine du Bois du Barde, basé à Mellionec, est l'un des cinq « Pôles Territoriaux de Coopération Economique de Bretagne ». Quatre structures y sont basées, qui assurent des activités agricoles, d'hébergement, de formation et d'activité pédagogique. Depuis septembre, l'Eco-Domaine bénéficie de l'Ecolabel Européen pour sa partie hébergement.*

L'éco-domaine du Bois du Barde est situé à Mellionec, dans les Côtes-d'Armor, en Centre-Bretagne. C'est un lieu qui est actuellement partagé par quatre structures : La ferme de Coat An Bard, exploitation en agriculture biologique, arboricole avec une récolte de pommes à cidre et de sève de bouleau, élevage de moutons landes de Bretagne et de poneys highlands ; La Sasu (agrément Esus en cours) Le Champ du Barde, qui gère une aire de camping naturelle avec hébergements insolites ; l'Association Breizh Coopération, organisme de formation professionnelle, qui propose des formations professionnelles autour de la coopération, de la sociocratie et de la communication bienveillante ; et l'association Koed Barz, qui met en place diverses activités pédagogiques et d'animation (séjours de vacances, événements culturels, sensibilisation aux cultures et aux langues régionales de Bretagne...).

L'éco-domaine est un l'un des 5 Pôle Territorial de Coopération Economique de Bretagne (PTCE), et le premier s'appuyant sur une activité agricole. D'après le site « Le Labo de l'ESS », Les PTCE sont des regroupements, « sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en

œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. ».

Depuis le mois de Septembre, l'Eco-Domaine est également un hébergeur certifié par l'écolabel européen. Une certification qui concerne la partie « accueil touristique », et qui met en valeur les actions réalisés par Le Bois du Barde : bassins phytoplantés pour 100 personnes, toilettes sèches, tri sélectif... Les établissements certifiés par ce label doivent respecter un cahier des charges précis et exigeants : limitation de la consommation d'énergie (utilisation d'ampoules de classe A), limitation de la consommation d'eau (ajustement des débits des douches et des robinets...), limiter la production de déchets (interdiction des articles de toilettes jetables, tri...), utilisation de sources d'énergies renouvelables, approvisionnement en privilégiant les fournisseurs locaux... L'Eco-Domaine est le premier hébergeur touristique certifié « Ecolabel Européen » sur le territoire touristique Coeur de Bretagne-Kalon Breizh.

Pour en savoir plus sur l'Ecolabel européen en matière de tourisme :